

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 34 (1962)

**Heft:** 5

**Artikel:** Immeubles préfabriqués Aegis Grove, Battersea, London County, Royaume-Uni

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-125295>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

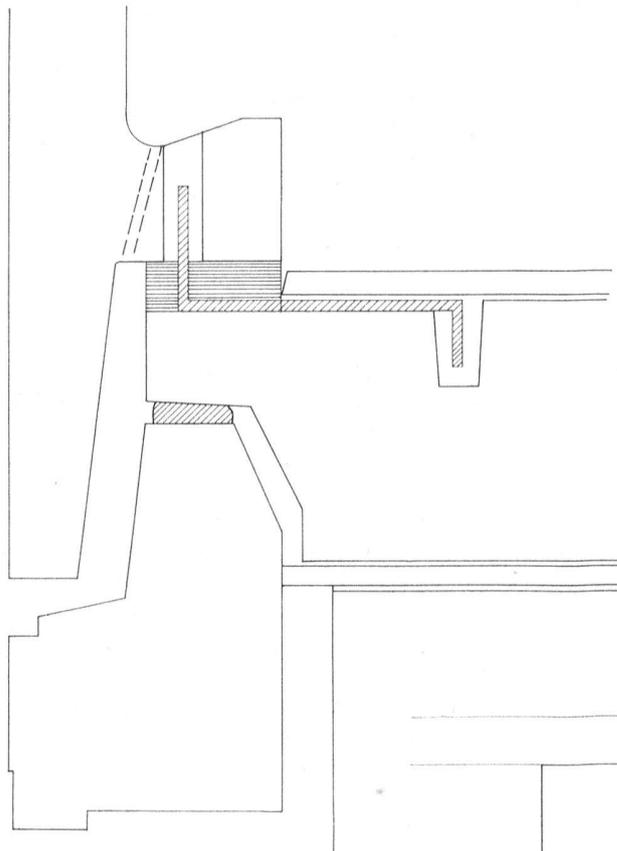
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.07.2025

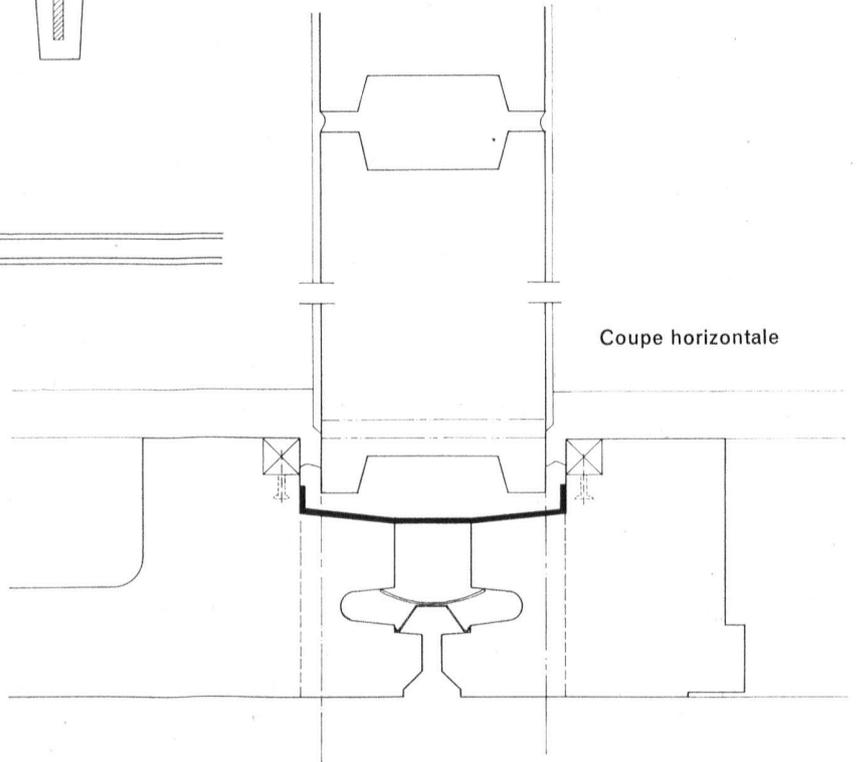
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Royaume-Uni Aegis Grove

Détails d'assemblage des éléments  
Echelle 1:5



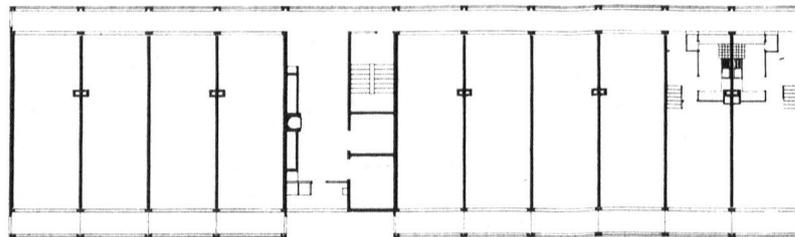
Coupe verticale



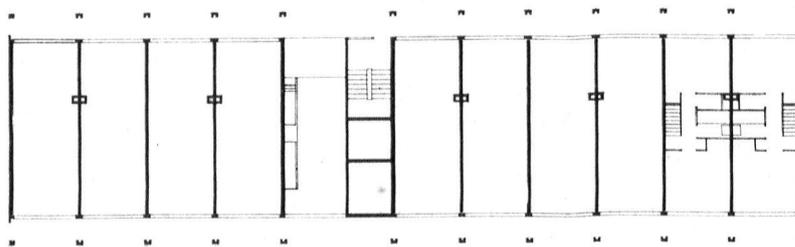
Coupe horizontale



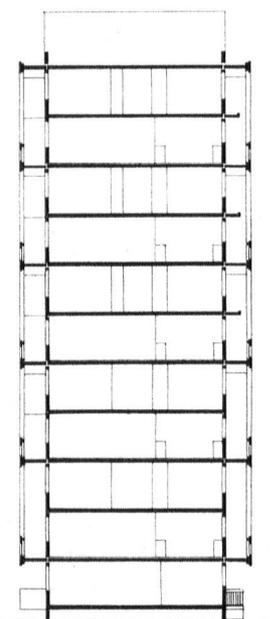
Logements du  
rez-de-chaussée



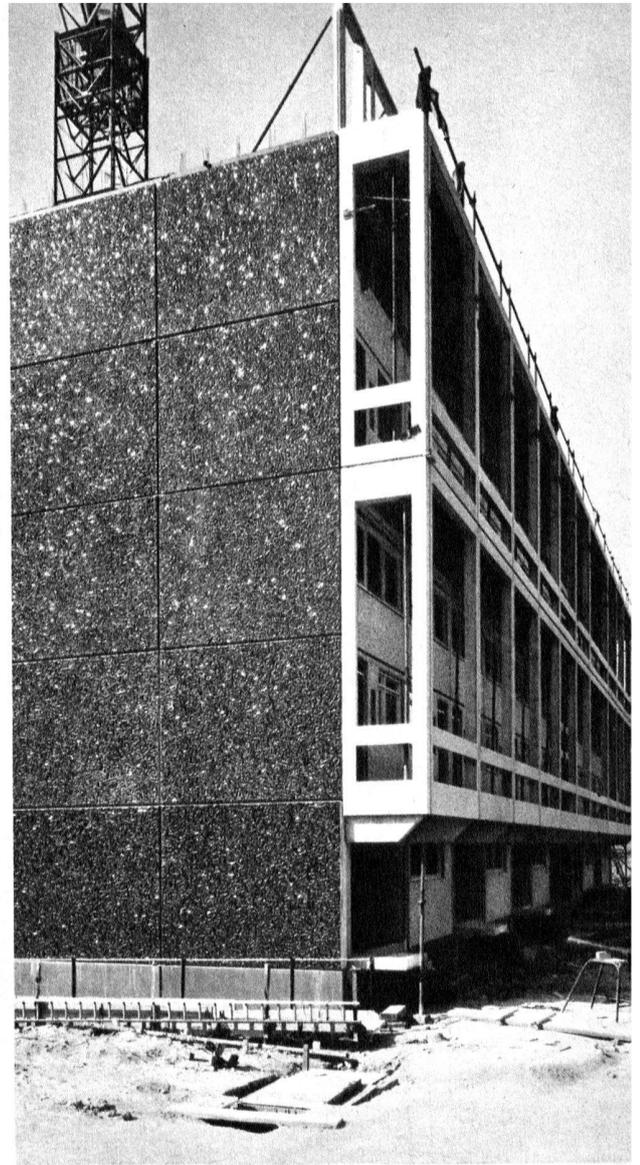
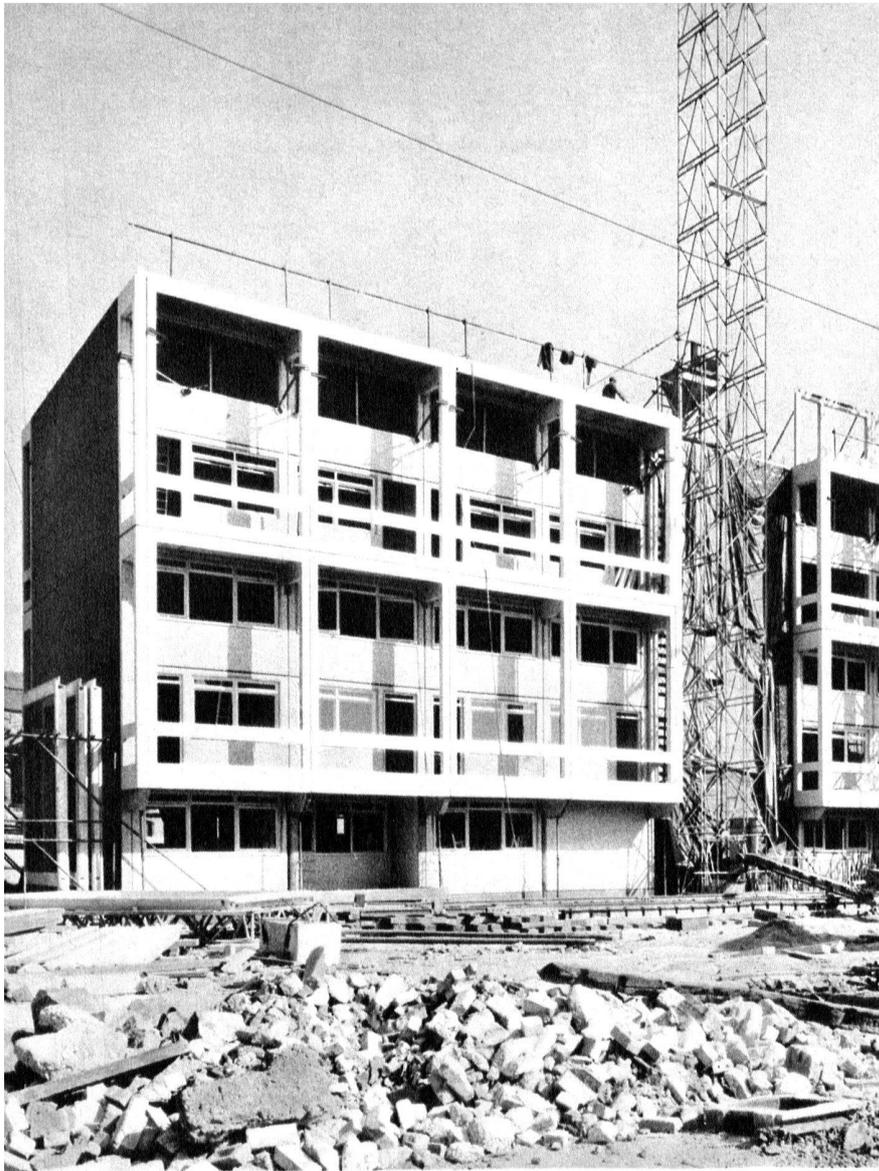
« Duplex »  
niveau inférieur



« Duplex »  
niveau supérieur



Coupe, échelle 1:400



## Préfabrication au Royaume-Uni

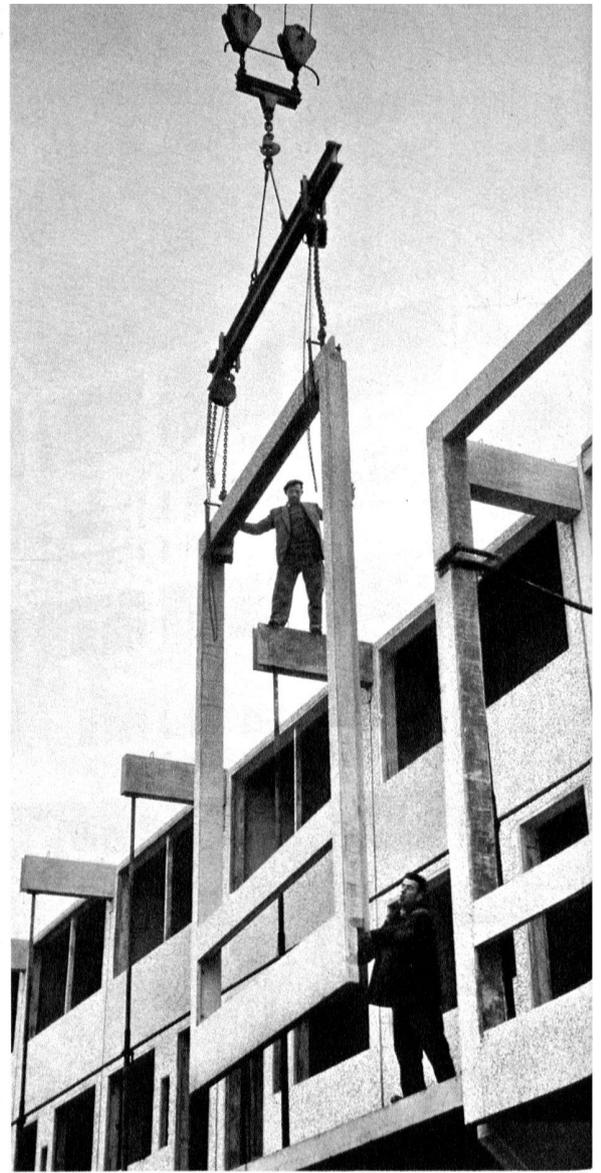
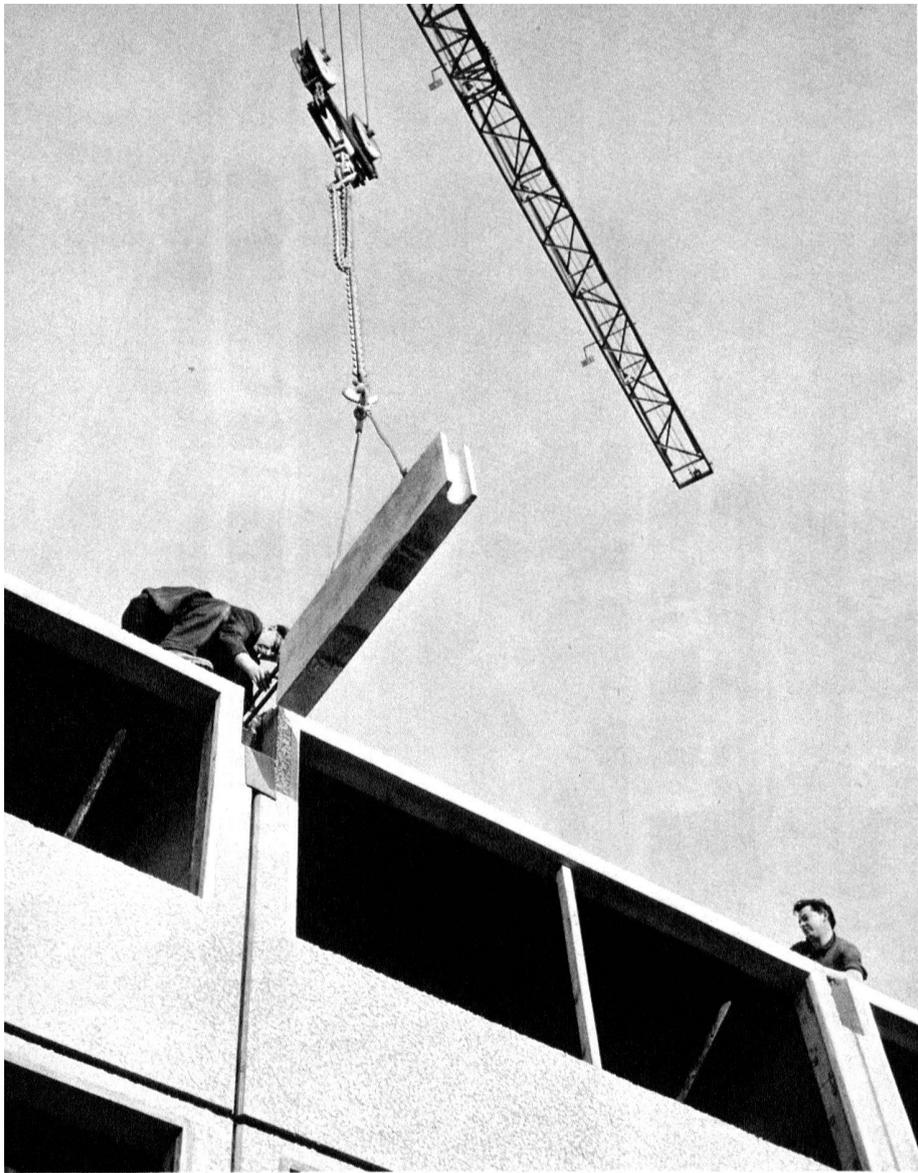
### Immeubles préfabriqués Aegis Grove Battersea

London County  
Royaume-Uni

Immeubles  
en cours de montage

Architectes :  
Département  
d'architecture du  
London County Council





**Préfabrication au Royaume-Uni**



**Aegis Grove  
Battersea  
London County**

Détails de montage

**Immeubles préfabriqués**  
**Aegis Grove, Battersea**

**London County, Royaume-Uni**

25

Département d'architecture du London County Council:  
 Architecte en chef H. Bennet FRIBA  
 Architecte-conseil pour l'habitation K.J. Campbell ARIBA  
 Architecte d'opération G. Bailey ARIBA  
 Ingénieur Félix Samuely  
 Entrepreneur Reema Construction Ltd.

**Description de l'immeuble**

11 niveaux habitables; accès par coursives; balcons  
 niveau inférieur: 3 logements de 2 pièces  
 1 logement de 4 pièces  
 niveaux supérieurs: 50 logements Duplex de 3 pièces  
 surface habitable (y compris balcons): 6700 m<sup>2</sup>  
 cube (y compris balcons): 1930 m<sup>3</sup>

**Description sommaire de la construction**

Refends porteurs préfabriqués en béton (panneaux de 6" (15 cm.) d'épaisseur, d'une hauteur d'étage et de 3 m. de longueur).  
 Les panneaux comportent deux joues de 1" et un vide de 4" (10 cm.) cloisonné tous les 18" (45 cm.).  
 Après la pose de chaque étage, ces vides reçoivent une légère armature et sont remplis de béton. Les panneaux sont liés entre eux au niveau du plancher.  
 Les cloisons extérieures ont 10" (25 cm.) et sont revêtues d'un agrégat de verre de bouteille brun posé à la main. Les cloisons de l'entrée principale ont la même structure. Les planchers bas des logements Duplex sont des dalles creuses préfabriquées de 6 1/2" (17 cm.).  
 Par contre, les planchers du niveau intermédiaire de chaque appartement sont en planches rainées et crêtées, posées sur des solives de bois de 7" x 2" (5 x 17,5) fixées elles-mêmes sur des poutrelles de béton portant sur les murs de refend.  
 Les panneaux de façade insérés entre les refends sont revêtus extérieurement d'un agrégat de porcelaine vitrifiée de 1/2". Ces panneaux sont fixés sur l'arête extérieure des planchers principaux séparant les logements ou sur l'arête des poutres portant les planchers intermédiaires. Les balcons sont posés sur des consoles de béton préfabriquées, encastrées dans les refends porteurs. Les parapets et les renvois d'eau sont revêtus extérieurement d'un agrégat de porcelaine vitrifiée de 3/8".  
 Les joints entre éléments extérieurs sont laissés vides à l'extérieur et garnis intérieurement par un joint breveté

en aluminium et par un barrage de vapeur. Une flasque de plomb relie les bandes d'aluminium au niveau de chaque plancher.

Les joints horizontaux sont au niveau du plancher et sont à renvoi d'eau, ouverts extérieurement et fermés intérieurement par du chanvre et du mastic.

Les parois extérieures sont pourvues à l'intérieur d'un doublage isolant au plâtre avec un vide d'air.

Les cloisons non porteuses sont en carreaux de plâtre sur une ossature de bois.

Les éléments porteurs entre logements sont revêtus sur chaque face d'une couche de plâtre isolant.

Les salles de bains et les W.-C. sont pourvus d'une ventilation mécanique.

Les installations sanitaires sont du type traditionnel.

Poids de l'élément de béton des refends porteurs: 1,25 tonne.

Poids de l'élément de façade correspondant à l'ascenseur principal et à la cage d'escaliers (hauteur de deux étages): 3,5 tonnes.

Poids moyen de l'élément de béton préfabriqué: 2,25 tonnes.

Voici quelques éléments de la réponse donnée à l'enquête:

**Comment la décision d'appliquer le procédé a-t-elle été prise ?**

Par décision de l'autorité? *Oui.*  
 Par décision du maître de l'ouvrage? *Oui.*  
 Celui-ci est-il lié au responsable du procédé? *Oui.*  
 Par suite de votre intervention? *Oui.*  
 Par suite d'un appel d'offres public? *Non.*  
 Par suite d'un appel d'offres restreint? *Non.*  
 Par quelle autre intervention —

**Le projet**

Avez-vous appliqué une normalisation? *Oui.*  
 Laquelle? *Limitation des types d'éléments.*  
 Avez-vous proposé une modification de la normalisation admise? *Non.*  
*Standardisation normale.*  
 Avez-vous appliqué un module de dimensions? *Non.*  
 Lequel? —  
 Quelle a été la durée de l'établissement du projet? *12 mois.*  
 Le temps suffisant vous a-t-il été laissé? *Oui.*  
 La commande vous était-elle assurée lors de l'étude du projet? *Non.*  
 Comment avez-vous été indemnisé de votre collaboration?  
 a) par vos seuls honoraires? —  
 b) par une indemnité globale? —  
 c) par une royauté sur l'application du procédé? —  
 d) par un salaire? *Oui.*  
 e) sous quelle autre forme? —

**L'adjudication**

L'application du procédé était-elle décidée dès le début du projet?

*Non, peu après.*

Sinon, quelles furent les difficultés à vaincre pour emporter la décision du maître de l'ouvrage? de l'établissement de crédit?

*L'obligation de ne pas dépasser le coût du traditionnel.*

Le fabricant fut-il chargé du montage? ou responsable du montage? ou sans responsabilité dans le montage?

*Les éléments ont été exécutés et posés par l'entrepreneur.*

**L'exécution**

Quelles difficultés spéciales avez-vous rencontrées, quelles observations avez-vous faites en cours:

de la fabrication

*Pas de difficultés spéciales; l'entrepreneur est un spécialiste de ce genre de travail.*

de l'entreposage

*Risques de dommages aux arêtes, si des soins ne sont pas pris.*

du transport

*Les éléments ont été transportés de l'usine au chantier (105 miles anglais) par la route, en position verticale sur des remorques. Le cheminement a dû être étudié soigneusement pour éviter les ponts trop bas.*

du montage

*Pas de difficultés.*

du jointoyage

*Les joints entre les éléments extérieurs ont dû être exécutés avant la pose des éléments de refend porteurs.*

des finitions

*Pas de difficultés.*

Avez-vous rencontré une résistance de la part de l'entrepreneur?

*Non, l'entrepreneur est un spécialiste des éléments de béton préfabriqué.*

Avez-vous rencontré une résistance de la part des ouvriers?

*Non.*

Des échafaudages extérieurs furent-ils nécessaires?

*Non, seulement des barrières de protection.*

**Durée de construction**

Quelle fut la saison du montage?

*Superstructure hiver et printemps 1961.*

Quelle fut la durée moyenne du montage de 1 m<sup>3</sup> de construction?

*0,756 h. à 10 hommes (grutier compris).*

Quelle fut la durée moyenne des finitions pour 1 m<sup>3</sup> de construction?

*A terminer.*

Quelle fut la durée totale de l'érection?

*Gros œuvre et revêtement 5 mois et demi.*

Quelle aurait été la durée de construction en traditionnel?

*Gros œuvre et revêtement 7 mois et demi.*

Le gain de temps s'est-il concrétisé financièrement?

*Pas encore déterminé, bâtiment en voie d'achèvement.*

**Résultat financier**

Coût par rapport au traditionnel:

*Pas supérieur.*

Heures en usine et heures de montage par rapport au traditionnel?

—

L'importance de la réalisation a-t-elle permis d'amortir toutes les études?

*Le coût des études d'architectes est compris dans les dépenses du Département d'architecture du L. C. C.*

les prototypes?

*Celui des prototypes et des études d'ingénieurs est compris dans l'offre à forfait de l'entrepreneur.*

l'équipement?

*L'équipement est inclus dans l'offre.*

Sinon quelle devrait-elle être?

—